



CSAL du 16/04/2024

1) Présentation de la campagne impôt sur le revenu 2024:

Celle-ci démarrera le jeudi 11 avril 2024.

La date limite de dépôt des déclarations papier a été fixée au mardi 21 mai 2024.

La date limite de dépôt des déclarations en ligne a été fixée au jeudi 6 juin 2024.

Les nouveautés :

- accès au dispositif déclaratif sur smartphone et tablette
- renforcement de la lutte contre la fraude déclarative
- parcours déclaratifs modifiés pour les besoins de la taxation de la taxe d'habitation
- des contrôles automatisés pour la déclaration fiscal-socialisée unifiée

Il y aura une vigilance particulière avec la mise en place des voltigeurs et PSU.

La DRFIP Nord nous indique que :

- la campagne sera plus classique
 - les après-midi seront fermées au public pour travailler sur les listes discordances
 - GMBI jusqu'au 30 juin 2024
 - la liste 4 aura un traitement plus simplifié
 - l'aide apportée à la campagne par d'autres services tel que PCR et DAJ
 - Les agents peuvent prendre une pause pendant la campagne
 - Les agents des SIP de demain seront formés à l'accueil
 - l'heure de fermeture de 12h30 sera effective pour les agents si les portes ferment plus tôt.
- Cela sera à l'appréciation des chefs de service
- concernant l'ouverture du 10 mai, il n'y a pas de fixation d'un nombre minimum d'agents pour l'ouverture

L'UNSA espère que cette campagne se passera bien, à la fois pour les agents et les contribuables. Mais est-ce que les moyens seront là ?

Nous avons aussi une pensée pour les collègues des SIP avec peu d'agents.

En ce qui concerne l'ouverture du vendredi 10 mai 2024, le choix du pont naturel aurait été plus judicieux, tant pour la facilité que pour le bien-être des agents.

L'UNSA regrette le choix du directeur.

2) SGC de Lille :

La DRFIP nous indique que :

- Celui-ci sera créé le 1er septembre 2024 et sera situé au 4ème étage de la Nouvelle Cité administrative
- il regroupera les trésoreries de Lille Municipale, de Saint-André, de Marcq en Baroeul ainsi que la MEL
- il comportera 44 emplois : 2 A+, 3 A, 24 B, 15 C et le poste du comptable (classé C+ il sera ouvert à un administrateur de l'état)
- sur les 7 emplois de A, 4 ont été redeploés dans les SGC d'Orchies (2), Villeneuve d'Ascq (1) et Armentières (1)
- le CDL sera un AFIPA
- un accueil de premier niveau identique à celui pratiqué dans les France services
- la gestion des hébergés rattachés aux budgets annexes des CCAS/syndicats sera assurée par le service départemental des hébergés situé à Douai (7 emplois)
- il n'y aura pas d'accueil en tout venant (décision du préfet et du DRFIP)
- un contact a été pris avec la mairie pour avoir un accueil de proximité à porte des postes
- le paiement avec QR code se fera chez les buralistes et pour le reste à la caisse de Kennedy
- la formation se fera en septembre et octobre

**L'UNSA a voté CONTRE car cette création est la suite du NRP.
L'UNSA demande une étude sur l'augmentation du trajet domicile-travail des agents.
Il n'y aura pas d'accueil tout venant à la nouvelle cité administrative.
Les box d'accueil seront-ils suffisants ?**

3) Suppression des RFT de Douai, Dunkerque et Valenciennes :

La DRFIP nord nous indique que :

- les agents (liés à un emploi TAGERFIP ou ALD) encore présents sur ces différents sites sont rattachés à la Division du recouvrement pour Douai et à la Division SPL pour Dunkerque et Valenciennes
- un choix doit être fait par ces agents (liés à un emploi TAGERFIP ou ALD) entre 4 hypothèses :
 - 1) les agents conservent leurs missions et restent sur place
 - 2) les agents conservent leurs missions et rejoignent la résidence de Lille
 - 3) les agents restent sur leur résidence et changent de structure
 - 4) les agents changent de résidence et de structure
- dans le cas de l'hypothèse 1, l'agent recevra une lettre de confort sans durée de temps signée par le DRFIP

L'UNSA s'est abstenue car, pour les collègues voulant rester sur place, le choix 1 est une avancée par rapport à ce qu'on a connu par le passé

4) Bilan de la formation professionnelle 2023 et plan de formation 2024 :

La DRFIP nous indique que :

- 81 sessions de formation se sont tenues hors de Lille
- le service de la formation professionnelle sera transféré à la nouvelle cité administrative début juillet 2024
- il y a des soucis pour trouver des formateurs
- 163 professionnels sont associés
- les nouveaux agents ont des tuteurs quand cela est possible

L'UNSA s'est abstenue

5) Antenne du SIE de Cambrai et fusion des SIE Douai et Cambrai :

la DRFIP nous indique que :

a) pour le SIE de Douai :

- les travaux sont effectués par l'agent technique
- l'enveloppe est limitée
- les 2 agents n'ayant pas de téléphone portable vont être équipés
- il y a une zone tampon pendant les travaux
- les agents souhaitent une fontaine à eau à l'étage

b) pour l'antenne SIE de Cambrai :

- les travaux sont effectués par des entreprises
- il y a une zone tampon pendant les travaux
- le mobilier est changé
- il n'y aura pas de vestiaires
- il y aura une salle de convivialité de 12 places avec micro-onde et frigo
- si le guichet actuel est enlevé, il faudra désamianter car il y a de l'amiante en dessous

L'UNSA s'est abstenue

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : [unsa.drifip59@dgfip.finances .gouv.fr](mailto:unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : [UNSA DGFIP Hauts-de-France](#)

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>



NORD

